

Compte rendu du Comité Technique Local «Ponts naturels et Budget » du 2 avril 2012

Le Directeur n'a pas répondu immédiatement à la liminaire FO, préférant le faire au fil du CT.

*** Le premier point abordé lors de ce Comité technique a été la fermeture des services pour les ponts naturels.**

La Direction proposait le 30 avril, le 2 novembre et les 24 et 31 décembre 2012.

Contrairement à sa politique habituelle d'abstention lors du vote des ponts naturels, **FO a voté contre** en justifiant ce vote par la date tardive de convocation du CT, donc d'information des agents pour l'établissement de leur plan de congés et la non consultation des personnels.

La Direction a indiqué que la règle des 50 % n'était pas intangible et que des consignes claires (? ? ?) seraient diffusées à destination des chefs de services..

La Direction semblant hésiter sur le 18 mai, a cependant confirmé son choix initial. Pour les élus FO, le 18 mai, au milieu de la campagne des déclarations, aurait permis aux services de « souffler un peu ».

Cette mesure, si elle avait été adoptée, aurait eu le mérite d'entraîner la fermeture des structures et d'éviter, par voie de conséquence, des tensions entre les collègues.

De plus, FO dénonce le fait qu'un certain nombre d'agents dans le département étaient informés des dates, alors que les élus, eux, n'avaient pas été destinataires de l'information.

*** L'exécution du budget 2011 :**

il semble que le problème des photocopieurs soit en cours de résolution, bien que des problèmes puissent subsister. De nombreux sites se plaignent de la prestation de nettoyage . Il nous a été répondu que toutes difficultés devaient être remontées aux services BILI.

Les élus FO ont voté contre.

*** Après l'exécution du budget 2011, le CTL a été consulté sur le budget 2012.**

Les élus FO ont rappelé globalement la bonne gestion de la Direction locale dans les années passées. En conséquence, il est donc impossible de pouvoir exécuter un budget en baisse de 19.91 % sauf à ne pas réaliser certaines dépenses et que les services n'aient plus les moyens de réaliser leur mission de service public.

Ce n'est pas en diminuant quelques peu les dépenses d'affranchissement, ni en mettant moins d'imprimante mais des photocopieurs en réseau que cela suffira. Pas plus d'ailleurs que de tableur sur la conjoncture en matière de fluide.

D'autre part certaines économies engendrent des investissements qui n'ont pas été budgétisés.

les élus F.O. considèrent qu'un budget en baisse de 19.91% (à budget comparable) n'est pas sérieux, sauf à fragiliser davantage le service public et les conditions matérielles quotidiennes de travail des agents

Gageons qu'entre temps, il n'y ait pas eu d'abondement de la Direction générale.

Face ce budget de crise, **FO a voté contre.**

En application des nouvelles règles régissant les CT, le budget 2012 doit être soumis à nouveau au CT du 17 avril 2012, les autres syndicats ayant voté contre également.

*** Ensuite plusieurs points ont fait l'objet d'une information de la Direction :**

- Sur CHORUS comptable :

La mise en place de chorus comptable, dès janvier, a généré divers dysfonctionnements pour différents services notamment celui de la comptabilité qui souffre depuis plusieurs années déjà d'un déficit chronique d'agent et pour les postes comptables, avec l'émission d'avis de règlement qui a impacté l'ajustement des comptabilités DDR 3.

La Direction attend de voir la mise en place de chorus pour éventuellement ajuster l'organisation des services (comptabilité et comptabilité du recouvrement ?).

- Les élus FO ont abordé le déménagement des collègues de la trésorerie municipale de Neuchâtel en Bray dans les locaux du SIP-SIE.

La Direction indique qu'elle a les crédits nécessaires de la Direction Générale pour sa réalisation et que les groupes de travail vont se mettre en place pour le préparer.

Nous déplorons les modalités dans lesquelles la communication s'est faite sur le sujet.

Ce qui est surprenant, c'est que les crédits soient obtenus alors que le projet n'en soit qu'à son début !!!!!

La date de janvier 2013 nous a été annoncé, contrairement à la date précipité du 1^{er} juillet qui circulait.

- Un autre regroupement est envisagé : celui de la trésorerie municipale avec le SIP-SIE de Eu.

Les représentants FO DGFIP 76 au CTL.

Rejoignez Force Ouvrière, en ADHERANT :

- **pour agir dans l'indépendance**
- **pour obtenir rapidement des informations sûres et précises**
- **pour faire vivre la vraie solidarité aux Finances Publiques**

BULLETIN D'ADHESION

NOM :PRENOM :GRADEAFFECT
ATION :déclare vouloir adhérer à FO DGFIP

Fait àle.....